



AVIS D'APPEL A PROPOSITION N° AP FAR CR/DO 2013 001 – **rappel et corrigenda**

Date limite de dépôt modifiée au 14 novembre 2013 à 10 heures

TITRE : Fonds d'Appui Régional pour le Développement Agricole Durable dans la Région de Dosso

dans le cadre du Programme NIG/018 financé sur ressources des Gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg et de la République du Niger

Cet avis est lancé, sous l'autorité du **Conseil Régional de Dosso** dans le cadre d'un programme recevant **l'appui financier du Grand-Duché de Luxembourg**.

1) Identification et financement du projet

- **Intitulé : Fonds d'Appui Régional pour le Développement Agricole Durable dans la Région de Dosso**
- **Numéro:** AP FAR CR/DO 2013 001
- **Source de financement :** le Programme NIG/018 – Appui au Développement Agricole Durable dans la Région de Dosso, selon le Protocole d'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et celui de la République du Niger signé le 24 octobre 2011 et son avenant signé le 26 mars 2013
- **Situation du financement :** Approuvé

2) Identification de la procédure

- **Type : Appel à proposition selon lignes directrices**
- **Objet :** Fonds d'Appui Régional pour le Développement Agricole Durable dans la Région de Dosso
- **Composantes : 3**
 - Composante A : Petite irrigation
 - Composante B.1 : Investissements structurants
 - Composante B.2 + B.3 : Investissements des OP en renforcement des capacités + Investissements des OP en équipement
 - Groupement de composantes : B2 + B3 : obligatoire, A + B2&B3 autorisé pour un même demandeur à travers deux demandes respectives, aucun groupement n'est autorisé avec la composante B1.

3) Critères d'éligibilité et d'évaluation

- **Nationalité et Origine:** participation ouverte à égalité de conditions à tous les demandeurs éligibles établis dans la Région de Dosso
- **Éligibilité:** suivant les composantes considérées, les demandeurs sont soit des organisations de producteurs reconnues selon l'ordonnance N° 96-067 du 9 novembre 1996 portant régime des coopératives au Niger, des producteurs individuels enregistrés ou des communes.
- **Évaluation:** Toute demande administrativement et techniquement conforme est classée selon onze critères techniques. Les demandes sont classées techniquement en ordre utile pour octroi en session du Conseil Régional en fonction de l'enveloppe disponible. A l'issue de l'octroi, la contractualisation est confiée à un opérateur financier chargé du contrôle des informations fournies dans la demande, avec l'appui des services du MAG dans la Région de Dosso.

4) Lieux et délais

- **Localisation des actions:** Toute commune de la Région de Dosso
- **Lieu d'exécution :** Toute localité de la Région de Dosso
- **Délai d'exécution :** maximum une année pour les composantes A et B2&B3, maximum deux années pour la composante B1
- **Délai de validité des demandes :** 180 jours à compter de la date limite pour la réception des demandes

5) Acteurs

- **Autorité contractante et Maître d'ouvrage du FAR:** Conseil Régional de Dosso
- **Tutelle et supervision technique:** le **Ministère de l'Agriculture et ses démembrements dans la Région de Dosso**
- **Bénéficiaires:** les populations de la Région de Dosso.
- **Opérateur Financier :** A déterminer
- **Bailleur de fonds :** **Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg**
- **Représentant du Bailleur de fonds:** Lux-Development

6) Lignes directrices

- **Type :** Lignes directrices, Appel à Proposition ouvert
- **Conditions d'acquisition :** les lignes directrices sont mises à disposition de tout demandeur ou partenaire intéressé sur simple demande en version électronique et/ou au format électronique au niveau du Conseil Régional et des sièges des différentes communes de la région. Les frais de dossier du présent appel à proposition sont fixés à 5 000 FCFA non remboursables, payables au retrait de la copie hard ou au plus tard au moment du dépôt du dossier pour les demandeurs n'ayant pas pris les lignes directrices au format papier et n'ayant pas effectué un paiement préalable. Le versement des frais peut se faire auprès du conseil régional ou de la commune du dépôt. Il peut aussi se faire au Conseil Régional par transfert d'argent aux numéros suivants ouverts au nom du Conseil Régional de Dosso: 92 80 30 58 ou 97 30 14 51
- Consultation des lignes directrices libre au niveau du secrétariat du Conseil Régional, de la DRA et du SRGR de Dosso, des DDA et SDGR de la Région
- **Notifications et communications écrites:** au Président du Conseil Régional de Dosso - BP 232 Dosso, Tél. : 00 227 20 65 02 19 ou à l'adresse email far.crdosso@gmail.com
- **Date limite pour les demandes d'informations complémentaires :** 14 jours avant la date limite de réception des demandes
- **Date limite pour la fourniture d'explications aux demandeurs :** 8 jours avant la date limite de réception des demandes

7) Langue, monnaie, réception et ouverture des demandes

- Langue : Français
- Monnaie : XOF (Franc CFA)
- Adresse pour la réception et l'ouverture : 1 original et 1 copie à déposer au Secrétariat de la Commune de résidence du demandeur **ou au Secrétariat du Conseil Régional de Dosso**
- **Date et heure limite pour la réception :** **le 14 novembre 2013 à 10 heures** (heure locale)

8) Réunion d'information

- **Réunions d'informations initiales:** dans chaque commune durant les quinze premiers jours de l'Appel à Proposition, selon un agenda disponible sur simple demande auprès du Conseil Régional
- **Réunion d'information à mi-parcours dans chaque chef-lieu de département,** selon un agenda disponible sur simple demande auprès du Conseil Régional

9) Renseignements complémentaires : voir lignes directrices

10) Addenda :

- Les annexes N°9 et N°12, modifiées, sont à dispositions des demandeurs auprès du Conseil Régional et sur le site <http://www.reca-niger.org/spip.php?rubrique57>
- Définition de jeunes agriculteurs (pages 21, 23, 26 et 27 des lignes directrices) :

Au lieu de « jeunes agriculteurs (hommes et femmes de moins de 35 ans) », lire « jeunes agriculteurs (hommes et femmes **de plus de 18 ans** et de moins de 35 ans)